

Abrîès- Ristolàs  
Aiguilles  
Arvieux  
Ceillac  
Château Ville- Vieille  
Eygliers  
Guillestre  
Molines- en-Queyras  
Mont- Dauphin  
Rétier  
Risoul  
St- Clément- sur- Durance  
St- Crépin  
St- Véran  
Vars

Mesdames, Messieurs  
les conseillers communautaires  
les conseillers départementaux

**Affaire suivie par : Cindy DAMBEL**

Assistante de direction, chargée de la gestion des Assemblées

Tel ligne directe : 04.92.45.50.17

Courriels : [cindy.dambel@comcomgq.com](mailto:cindy.dambel@comcomgq.com)

**Objet : Convocation Conseil Communautaire du 7 juillet 2022**

Envoi dématérialisé + Envoi via BL Cabinet numérique

Madame, Monsieur,

Vous êtes convie(e) à la prochaine séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

**Jeudi 7 juillet 2022 à partir de 18h00  
en présentiel, à la salle polyvalente à La Rua à Risoul.**

L'ordre du jour est joint à la présente.

En application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les règles dérogatoires visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19, qui avaient été instaurées par l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, sont, à nouveau, en vigueur et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

Ainsi, le quorum, permettant de délibérer valablement, est atteint lorsque le tiers des membres du conseil en exercice est présent. De plus, un conseiller communautaire peut être porteur de deux pouvoirs. Enfin, la réunion de l'organe délibérant se tiendra, également, par visioconférence.

Sans préjudice du II de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, le public est autorisé à y assister sous réserve du strict respect des consignes sanitaires en vigueur.

Pour la bonne tenue de ce conseil, je vous saurai gré, également, de respecter ces consignes sanitaires.

Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant vivement sur votre présence, je vous remercie, par avance, et vous prie d'agr er,  
Madame, Monsieur, l'expression de ma consid ration la plus distingu e.

Le Pr sident,  
**Dominique MOULIN**



**Copie** : aux communes membres

*PJ : mod le de pouvoir*

*Liste des conseillers communautaires*

*Ordre du jour*

*PS : pour m moire les pouvoirs doivent  tre communiqu s **AVANT** la s ance du conseil communautaire.*